Lundi 25 Juillet 2022

ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Douanes : la vice-présidence du Comité d'audit du Conseil de l'OMD confiée à l'Algérie

Le Comité d'audit du Conseil de l'Organisation mondiale des douanes (OMD) a validé la qualité de membre de l'Algérie, représentée par les Douanes algériennes, et à laquelle a été confiée la vice-présidence de ce Comité, indique dimanche un communiqué de la Direction Générale des douanes.

L'EXPRESSION dz.com Le Quotidien

Suppression des transactions commerciales avec l'Espagne
Les aiguillages de l'Abef

«Les mesures de gel des opérations de commerce extérieur de biens et de services de et vers l'Espagne, ne concernent pas les opérations d'importation ou d'exportations, domiciliées avant le 9 juin 2022.»

Sur fond de crise politique entre l'Algérie et l'Espagne, le gel des opérations de commerce extérieur intervenu le 9 juin passé, semble engendrer des complications d'application. Et pour cause, en date du 23 juin dernier, la direction régionale des douanes d'Alger-Port, s'est trouvé dans l'obligation de saisir le directeur général des douanes, pour plus de précisions quant à l'interprétation de la décision, et son application.

EL MOUDJAHID

Organisation mondiale des douanes : La vice-présidence du Comité d'audit confiée à l'Algérie

«En vertu de la décision N°362 de Bruxelles (Belgique) du 1er juillet 2022, issue des travaux des 139/140e sessions du Conseil de l'OMD, tenues en juin dernier à Bruxelles, le Comité d'audit du Conseil qui compte 12 membres, a validé la qualité de membre de l'Algérie, représentée par les Douanes algériennes, et à laquelle a été confiée, à l'unanimité, la vice-présidence de ce Comité, et ce, jusqu'à la fin des 141/142e sessions du Conseil, prévues en juin 2023», a indiqué hier un communiqué de la DGD.

La Patrie NEWS

Finance islamique : un attrait pour les TPE et PME/PMI

La promulgation du règlement n° 2020-02 du 15/03/2020 est destinée à améliorer le cadre juridique de l'activité économique des banques islamiques, offrir aux banques publiques de nouvelles opportunités d'investissement en finance islamique et par là même, poursuivre la lutte contre la sphère informelle. « Bien que ce règlement constitue un pas vers le développement d'un marché bancaire islamique, il ne prend malheureusement pas en considération certains soucis d'ordre fiscal, comptable et prudentiel, affirme HalimArroudj, universitaire. Pour lui, la finance islamique a un bel avenir, mais cette démarche est tributaire d'autres éléments.

La Patrie NEWS

Gel des opérations de commerce extérieur avec l'Espagne : L'ABEF s'explique

Décidé, le 08 juin dernier dans la foulée de la suspension par l'Algérie du traité d'amitié de bon voisinage et de coopération l'Espagne, l'Association Professionnelle des Banques et des Etablissements Financiers (ABEF), est revue sur le gel des domiciliations bancaires des opérations de commerce extérieur de produits et services, de et vers le royaume ibérique.

L'ABEF explique ainsi, dans une note envoyée aux établissements bancaires et financiers que « les mesures de gel des opérations de commerce extérieur de biens et de services de et vers l'Espagne, ne concernent pas : les opérations d'importation ou d'exportations de biens et services en provenance d'Espagne ou d'origine espagnole, domiciliées avant le 09 juin, et pour lesquelles les mouvements de marchandises ou services ont été effectués après cette date ».

La Patrie NEWS

Dépôts bancaires : le renforcement du système de garantie est indispensable

Le renforcement du système de garantie des dépôts bancaires est indispensable. Auteure d'une étude exhaustive sur ce sujet, Nacera Derder, enseignante à l'université de Boumerdès formule une série de recommandations pour y aboutir.

La garantie des dépôts explicite « peut être utilisée de manière optimale comme outil de politique publique même dans le cadre de l'objectif de protection des déposants ». Toutefois, précise l'universitaire, la conception d'un tel système de garantie des dépôts « devrait être différente de celle employée dans le cadre de l'objectif de prévention des paniques bancaires».

ALGERIE ECO

Gel du commerce extérieur avec l'Espagne : les précisions de l'Abef

L'Algérie a suspendu le 8 juin dernier le Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération avec l'Espagne, suite au revirement du gouvernement espagnol, dirigé, par Pedro Sanchez, sur la question du Sahara Occidental, en soutenant le plan d'autonomie marocain pour ce territoire occupé.

Le même jour, l'Association des banques et des établissements financiers (Abef), a notifié aux banques et établissements financiers la décision du gel des domiciliations bancaires des opérations de commerce extérieur de produits et services, de et vers l'Espagne, et ce, à compter du jeudi 09 juin 2022.

Assurance : MacirVie et Hi Europa en partenariat pour accompagner les voyageurs algériens en Europe

La compagnie d'assurance algérienne MacirVie et la plateforme Hi Europa, filiale du groupe mutualiste français MAIF, ont annoncé ce dimanche, la conclusion d'un partenariat visant l'accompagnement des voyageurs algériens à destination de la France. L'offre présentée dans ce partenariat, qui est une première entre assureurs algérien et européen, pourra couvrir le reste du continent européen dans une seconde phase.

Les tensions montent encore d'un cran avec l'Espagne
Pas de sortie de marchandises d'Espagne vers l'Algérie sans dédouanement

Les relations commerciales entre l'Algérie et l'Espagne se dégradent chaque jour un peu plus depuis l'annonce par l'Etat algérien, le 8 juin dernier, de la suspension «immédiate du Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération qu'elle a conclu le 8 octobre 2002 avec le Royaume d'Espagne ». Cette décision qualifiée d'unilatérale par la partie espagnole a eu un effet immédiat et ravageur sur différents secteurs économiques espagnols. Un mois et demi plus tard, l'Espagne réagit en interdisant la sortie de toutes les marchandises à destination d'Algérie sans dédouanement, certifiant ainsi la fin de tous les privilèges antérieurs qui facilitaient la circulation des marchandises sur les navires en direction de l'Algérie, et ce, à partir du 21 juillet écoulé.

رفع التجميد عن المنتجات الموطّنة والمشحونة قبل 9 جوان

هذه قائمة السلع والخدمات الإسبانية المسموحة

أنهت البنوك الجدل حول ملف تجميد الواردات الجزائرية القادمة من إسبانيا، عبر استثناء السلع والخدمات الموطّنة أو تلك التي تم شحنها والشروع في نقلها للجزائر قبل 9 جوان المنصرم، أي قبل تاريخ صدور التعليمة التي تمنع الاستيراد، فيما يتواصل المنع على بقية السلع.

ويستثني تجميد عمليّات التجارة الخارجية للخدمات والسلع والمنتجات صنفين من القائمة، وفق تعليمة تلقت "الشروق" نسخة عنها، صادرة عن الجمعية المهنية للبنوك والمؤسسات المالية، تحمل ترقيم 468، موقعة من طرف المفوض العام للجمعية رشيد بلعيد، وموجّهة لمديري البنوك والمؤسسات المالية بتاريخ 23 جويلية 2022، تحت عنوان "إجراءات تجميد التوطين البنكي لعمليات التجارة الخارجية للمنتجات والخدمات من وإلى إسبانيا."

اعتماد الجمارك الجزائرية ضمن لجنة التدقيق بمجلس المنظمة العالمية للجمارك

تم إعتماد الجمارك الجزائرية ضمن لجنة التدقيق بمجلس المنظمة التي تضم 12 عضوا، كما تم اسنادها وبالإجماع نيابة الرئاسة بذات اللجنة وهذا إلى غاية نهاية الدورتين 141/142 للمجلس.

والمزمع عقدهما في شهر جوان 2023.حسب ما جاء في بيان المديرية العامة للجمارك الجزائرية.

MIDI Libre
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

GEL DU COMMERCE ALGÉRIE-ESPAGNE

L'Abef apporte des précisions

L'Association des banques et établissements financiers (Abef) a apporté de nouvelles précisions à la décision de gel des transactions commerciales entre l'Algérie et l'Espagne.

La mesure a été annoncée mercredi 8 juin, le jour-même de l'annonce de la suspension du traité d'amitié entre l'Algérie et l'Espagne, en riposte à la décision du gouvernement espagnol de changer radicalement de position sur le Sahara occidental en apportant son soutien aux thèses marocaines, mettant fin ainsi à sa neutralité historique dans ce conflit. Elle avait suscité des protestations de la part de l'Espagne et de l'Union européenne qui a pris le parti de Madrid dans son conflit avec Alger. « *L'UE est prête à s'opposer à tout type de mesures coercitives appliquées à un Etat membre de l'Union européenne* », ont déclaré le 10 juin Josep Borrell, plus haut représentant de l'UE pour les affaires étrangères et Valdis Dombrovskis, vice-président de la Commission européenne. En réponse, l'ambassade d'Algérie à Bruxelles a indiqué que « *la présentée mesure d'arrêt par le gouvernement des transactions courantes avec un partenaire européen n'existe en fait que dans l'esprit de ceux qui la revendiquent et de ceux qui se sont empressés de la stigmatiser* ». En dépit des protestations et des menaces espagnoles et européennes, l'Algérie n'a pas reculé. La mesure a été maintenue. Dans une note datée du samedi 23 juillet, l'Abef a apporté un éclairage quant à l'application de la décision de gelet les domiciliations bancaires des opérations de commerce extérieur de produits et de services de et vers l'Espagne du 8 juin dernier.

L'Abef répond aux Douanes

Prise dans la foulée de la suspension du traité d'amitié avec l'Espagne, la mesure a provoqué un blocage total du commerce entre les deux pays, à l'exception des exportations algériennes de gaz, non concernées par la mesure de l'Abef. Le 23 juin, les Douanes algériennes ont fait état de « difficultés » rencontrées » quant à l'interprétation et l'application de cette note. Les Douanes ont posé le cas des produits ayant fait « *l'objet de domiciliation ou d'expédition* » vers l'Algérie avant la date de suspension du traité d'amitié le 8 juin dernier, les articles d'origine espagnole mais en provenance d'autres pays que l'Espagne et ceux en provenance d'Espagne mais originaires d'autres pays que l'Espagne. En réponse, l'Abef a précisé que la mesure ne concerne pas les opérations d'importations ou d'exportations de biens et services en provenance d'Espagne ou d'origine espagnole, « domiciliées » avant le 9 juin et pour lesquels les mouvements de marchandises ou de services ont été effectués après cette date. La mesure ne concerne pas aussi les marchandises, en provenance d'Espagne ou d'origine espagnole, « *expédiées avant le 9 juin, domiciliées ou non, le titre de transport suivant foi* ». Enfin, l'Abef précise dans sa note que ces marchandises exemptées de la mesure de gel doivent répondre aux exigences prévues par la législation et la réglementation en vigueur.

Le Soir
D'ALGERIE

GEL DES ÉCHANGES COMMERCIAUX ALGÉRO-ESPAGNOLS

Les précisions de l'Abef

Notifié par l'Association des banques et établissements financiers (Abef) à l'attention des opérateurs économiques algériens tout juste après que les autorités du pays eurent décidé de suspendre le traité d'amitié entre l'Algérie et l'Espagne, le gel des transactions commerciales entre les deux pays revient au-devant de l'actualité au travers d'éclaircissements apportés par l'Abef.

Le 9 juin dernier, l'Association des banques et des établissements financiers (Abef) a enjoint aux banques et établissements financiers de geler les domiciliations bancaires des opérations commerciales, produits et services, en provenance ou à destination de l'Espagne. Une décision qui, depuis lors, a mis à mal de nombreux opérateurs en Espagne, alors qu'en Algérie, elle a suscité quelque incompréhension sur le plan de la mise en pratique par les Douanes algériennes. Celles-ci, dans une correspondance, ont fait part de difficultés rencontrées dans l'interprétation du gel des domiciliations bancaires des importations en provenance d'Espagne, des importations de marchandises d'origine espagnole mais venues d'ailleurs, et des marchandises venues d'Espagne dont l'origine est autre.

Des interrogations auxquelles l'Abef a répondu à travers une note datée de samedi 23 juillet dans laquelle il est clairement stipulé que le gel des domiciliations bancaires ne concerne pas les opérations d'importation ou d'exportation de biens et services en provenance d'Espagne ou d'origine espagnole domiciliées avant le 9 juin et pour lesquels les mouvements de marchandises ou de services ont été effectivement exécutés après cette date. Également, selon les éclaircissements apportés par l'Abef, les marchandises, en provenance d'Espagne ou d'origine espagnole, expédiées avant le 9 juin 2022, domiciliées ou non, ne sont pas concernées, sauf que le titre de transport doit faire foi.

Azedine M.

Le Soir
D'ALGERIE

L'APPROVISIONNEMENT EN GAZ A ÉTÉ SUSPENDU

Incident sur Medgaz du côté espagnol

La Sonatrach a annoncé, hier, l'arrêt de l'approvisionnement en gaz naturel vers l'Espagne suite à un «incident technique» sur le gazoduc Medgaz.

La compagnie nationale d'hydrocarbures a précisé dans un communiqué de presse que cet incident s'est produit «du côté espagnol» dimanche 24 juillet en fin de matinée. « Les équipes techniques espagnoles sont à pied d'œuvre pour effectuer les réparations nécessaires et rétablir l'approvisionnement de l'Espagne en gaz dans les plus brefs délais », note la Sonatrach.

D'une longueur de 210 kilomètres, Medgaz relie les installations algériennes de Beni Saf à celle d'Almeria en Espagne. Ce gazoduc sous-marin, propriété de la Sonatrach (51%) et de l'opérateur espagnol Naturgy (49%), est d'une capacité de 10,5 milliards de m³ de gaz naturel par an.

De son côté, Naturgy n'a pas confirmé la suspension de l'approvisionnement via ce gazoduc, ni même la nature de cet incident technique.

Medgaz est resté l'unique moyen de transport pour approvisionner l'Espagne après le refus de l'Algérie, en octobre 2021, de reconduire le contrat d'exploitation du gazoduc Maghreb-Europe (GME) qui passe par le Maroc.

Une décision prise par le gouvernement algérien suite à la rupture des relations diplomatiques avec le Maroc. Notons que la chaîne Al Jazeera a annoncé en milieu d'après-midi la reprise du fonctionnement du Medgaz.

Tarek Hafid

MIDI Libre
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

ANADE

Du nouveau dans le financement des porteurs de projets

Le directeur général de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade), ex-Ansej, Mohamed Cherif Bouziane, a annoncé une nouvelle approche économique de entreprenariat en Algérie, en particulier le mode de financement des projets.

Invité hier sur *Echorouk TV*, le même responsable qui a indiqué que les porteurs de projet peuvent s'inscrire dès aujourd'hui pour un projet, précisant que L'État financera des projets communs d'une valeur d'un milliard de centime par partenaire.

Il a également annoncé la modification de l'âge requis pour bénéficier de l'aide du fonds national de soutien à l'emploi. Dorénavant, le porteur de projet doit être âgé entre 18 et 55 ans. Et cela, au lieu de 19 à 40 ans. Autre nouveauté révélée par le DG de l'Anade : un prêt destiné aux groupes de jeunes porteurs d'un projet commun. La valeur du crédit bancaire sera fixée en fonction du projet, a précisé le même responsable.

M. Bouziane a indiqué que des porteurs de projet peuvent désormais se regrouper pour porter un seul et même projet et bénéficier d'un financement.

Si par exemple le groupe se forme de quatre personnes, la valeur du crédit se limite, selon Bouziane, à quatre (4) milliards de centimes.

EL MASSA
المساء
يومية إخبارية وطنية

إسناد نيابة رئاسة لجنة التدقيق بالمنظمة العالمية للجمارك الجزائرية

تم اعتماد عضوية الجزائر، ممثلة في الجمارك الجزائرية، ضمن لجنة التدقيق بمجلس المنظمة العالمية للجمارك، كما أسندت لها نيابة رئاسة هذه اللجنة، بناء على القرار رقم 362 المؤرخ ببروكسل (بلجيكا) في الفاتح جويلية2022، المنبثق عن أشغال الدورتين 139/140 لمجلس المنظمة العالمية للجمارك اللتين جرت فعالياتهما شهر جوان المنصرم ببروكسل، حسبما أفاد به الأحد، بيان للمديرية العامة للجمارك.

وأوضح المصدر أن هذا الحدث يعتبر "مكسبا هاما للجزائر، وتكريسا فعّالا للأشواط الكبيرة التي قطعتها الجمارك الجزائرية على الصعيد الدولي"، من خلال تعزيز مكانتها في المنظمة العالمية للجمارك، وإثبات قدراتها وخبراتها الميدانية في ظل التغيرات التي يشهدها المناخ الاقتصادي، وما يتطلبه من اعتماد كافة الميكانيزمات الكفيلة بالارتقاء بالمؤسسة الجمركية إلى مستوى التحديات التي تواجهها، تجسيدا لمسعى السلطات العليا في البلاد، والرامية إلى حماية الاقتصاد الوطني وترقية المنتوج المحلي والاستثمار المنتج وترقية قطاع التصدير خارج مجال المحروقات.

س. ع

وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

Avez-vous des questions?
Contactez nous sur :

dc@mf.gov.dz

Poste: 2784

www.mf.gov.dz

@MFinance_dz

@MFinancesdz

MFINANCES CHANNEL

Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger